



Les empreintes digitales ont été utilisées dès la plus haute antiquité comme preuve d'identité.

Les applications que M. Bertillon a faites de la photographie aux recherches de la police sont très nombreuses.

Il avait depuis longtemps installé à la préfecture de police une école d'identification anthropométrique.

Il était le petit-fils d'Adolphe Guillard, auteur du premier traité de démographie.

Il avait depuis longtemps installé à la préfecture de police une école d'identification anthropométrique.

Il était le petit-fils d'Adolphe Guillard, auteur du premier traité de démographie.

Il avait depuis longtemps installé à la préfecture de police une école d'identification anthropométrique.

Il était le petit-fils d'Adolphe Guillard, auteur du premier traité de démographie.

Il avait depuis longtemps installé à la préfecture de police une école d'identification anthropométrique.

Il était le petit-fils d'Adolphe Guillard, auteur du premier traité de démographie.

Il avait depuis longtemps installé à la préfecture de police une école d'identification anthropométrique.

Il était le petit-fils d'Adolphe Guillard, auteur du premier traité de démographie.

Il avait depuis longtemps installé à la préfecture de police une école d'identification anthropométrique.

Il était le petit-fils d'Adolphe Guillard, auteur du premier traité de démographie.

Il avait depuis longtemps installé à la préfecture de police une école d'identification anthropométrique.

Il était le petit-fils d'Adolphe Guillard, auteur du premier traité de démographie.

Il avait depuis longtemps installé à la préfecture de police une école d'identification anthropométrique.

Il était le petit-fils d'Adolphe Guillard, auteur du premier traité de démographie.

Il avait depuis longtemps installé à la préfecture de police une école d'identification anthropométrique.

Il était le petit-fils d'Adolphe Guillard, auteur du premier traité de démographie.

Il avait depuis longtemps installé à la préfecture de police une école d'identification anthropométrique.

Il était le petit-fils d'Adolphe Guillard, auteur du premier traité de démographie.

Il avait depuis longtemps installé à la préfecture de police une école d'identification anthropométrique.

Il était le petit-fils d'Adolphe Guillard, auteur du premier traité de démographie.

Il avait depuis longtemps installé à la préfecture de police une école d'identification anthropométrique.

Il était le petit-fils d'Adolphe Guillard, auteur du premier traité de démographie.

Il avait depuis longtemps installé à la préfecture de police une école d'identification anthropométrique.

Il était le petit-fils d'Adolphe Guillard, auteur du premier traité de démographie.

Il avait depuis longtemps installé à la préfecture de police une école d'identification anthropométrique.

Il était le petit-fils d'Adolphe Guillard, auteur du premier traité de démographie.

Il avait depuis longtemps installé à la préfecture de police une école d'identification anthropométrique.

Il était le petit-fils d'Adolphe Guillard, auteur du premier traité de démographie.

Chronique Locale

OBSERVATOIRE DE PARIS

Paris, 13 février, 11 h. 45. Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Ext-Arcs barométriques : 70 millim. à Biarritz. 758 millim. à Dunkerque.

Mérite Agricole

Nous avons fait connaître hier, en dernière heure, les noms de divers notabilités de notre région qui viennent d'être promus dans l'ordre du Mérite Agricole.

M. Joseph Deculot, éleveur à Manqueville. M. Albert Dodelin, agriculteur à Petitville.

M. Emile Lebreton, agriculteur à Anouville-Vilmesnil. M. Ernest Malandain, cultivateur à Angerville-Bailleur.

M. Alphonse Hamel, adjoint au maire du Tillou. M. Souvray, président du Tribunal de commerce de Honfleur, à Equeumanville.

M. Ricard, agriculteur-éleveur à Villerville-sur-Mer. M. Lesauvage, propriétaire-éleveur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

M. Abel, entraîneur à Deauville.

travaux publics que le personnel attendait depuis longtemps l'adoption de cet appareil.

On annonce la nomination de M. Lefèvre, commis des P. T. T. à Bayeux, comme receveur au Havre (Gobelins).

M. Lefèvre était depuis une vingtaine d'années à Bayeux.

Reconstruction de la Gare de Rouen Saint-Denis. — Extension de la Gare de Saint-Valéry-en-Caux.

Le jeudi 26 février 1914, à 11 h. 30, à Paris, 20 rue de Rome, il sera procédé en séance publique, dans les formes réglementaires, à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux de reconstruction de la gare de Rouen Saint-Denis.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux d'extension des aménagements de la gare de Saint-Valéry-en-Caux dont le montant s'élève à la somme de 65,361 fr. 82.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux de reconstruction de la gare de Rouen Saint-Denis.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux d'extension des aménagements de la gare de Saint-Valéry-en-Caux.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux de reconstruction de la gare de Rouen Saint-Denis.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux d'extension des aménagements de la gare de Saint-Valéry-en-Caux.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux de reconstruction de la gare de Rouen Saint-Denis.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux d'extension des aménagements de la gare de Saint-Valéry-en-Caux.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux de reconstruction de la gare de Rouen Saint-Denis.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux d'extension des aménagements de la gare de Saint-Valéry-en-Caux.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux de reconstruction de la gare de Rouen Saint-Denis.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux d'extension des aménagements de la gare de Saint-Valéry-en-Caux.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux de reconstruction de la gare de Rouen Saint-Denis.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux d'extension des aménagements de la gare de Saint-Valéry-en-Caux.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux de reconstruction de la gare de Rouen Saint-Denis.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux d'extension des aménagements de la gare de Saint-Valéry-en-Caux.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux de reconstruction de la gare de Rouen Saint-Denis.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux d'extension des aménagements de la gare de Saint-Valéry-en-Caux.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux de reconstruction de la gare de Rouen Saint-Denis.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux d'extension des aménagements de la gare de Saint-Valéry-en-Caux.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux de reconstruction de la gare de Rouen Saint-Denis.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux d'extension des aménagements de la gare de Saint-Valéry-en-Caux.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux de reconstruction de la gare de Rouen Saint-Denis.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux d'extension des aménagements de la gare de Saint-Valéry-en-Caux.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux de reconstruction de la gare de Rouen Saint-Denis.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux d'extension des aménagements de la gare de Saint-Valéry-en-Caux.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux de reconstruction de la gare de Rouen Saint-Denis.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux d'extension des aménagements de la gare de Saint-Valéry-en-Caux.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux de reconstruction de la gare de Rouen Saint-Denis.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux d'extension des aménagements de la gare de Saint-Valéry-en-Caux.

Le même jour, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux de reconstruction de la gare de Rouen Saint-Denis.

L'Accident du Lutetia

Dans un précédent numéro nous avons fait connaître qu'on était toujours sans nouvelle d'un officier et de trois marins du steamer Lutetia, qui sont disparus dans un youyou lors de l'abordage de ce bâtiment avec le Dnauticus.

L'officier, M. Emmanuel Eveillard, était très connu dans notre population maritime.

Originaire de Pléneuf, mais possédant un oncle au Havre, celui-ci avait fait entrer comme mousse à la Compagnie des Chargeurs-Réunis. Il resta six années dans cette Compagnie, naviguant sur divers bâtiments, puis fit son service dans la flotte.

Recru officier, il fit deux campagnes à Terreneuf à bord du bateau-hôpital Saint-François-d'Assise, puis entra au service de la Compagnie Sud-Atlantique à la fondation de celle-ci. Il navigua alors sur La-Bretagne et se trouva comme troisième lieutenant à bord du Lutetia, lors de sa disparition.

Emmanuel Eveillard, est âgé de 26 ans, et il semblait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

Il semblerait que l'avenir s'annonçât pour lui sous les plus heureux auspices.

On est très inquiet sur le sort de plusieurs bateaux. Saint-Malo, 13 février.

La tempête a causé, ce matin, d'importants dégâts. A Paramé les villas ont énormément souffert. Les terrasses ont été emportées par les vagues.

D'autres dégâts sont à craindre. Lorient, 13 février.

La préfecture maritime signale qu'à la suite d'une tempête, le dundee de pêche Saint-Malo s'est brisé sur la rive de Kerpenhir. Le patron et un matelot ont été noyés.

Un vapeur de Belle-Ile, faisant le service de Lorient, a subi des avaries à cinq milles au large de Quiberon; des secours ont été envoyés.

Un chaland a sombré à la pointe du Malheur. L'équipage est sauvé.

A propos d'un navire à vapeur du prince de Monaco. Le prince de Monaco a, en 1906, commandé à la maison Decout-lacour, de la Roche, un navire à vapeur de vingt-deux tonnes, portant le nom d'Edgar, et devant être employé à l'expédition de pêche du musée océanographique de Monaco s'adressant au bureau Veritas pour lui demander de surveiller la construction du navire, de veiller à ce que tous les matériaux employés fussent de bonne qualité et à ce qu'aucune faute de construction ne fut commise.

Le bureau Veritas accepta d'exercer cette surveillance et reçut 300 francs, à titre d'honoraires.

Mardi, le prince de Monaco, agissant en la personne de son conseiller privé, M. Louis Mayer, assigna, en référé, afin de nomination d'expert, tout à la fois la maison Decout et le bureau Veritas.

Le prince prétend, en effet, que la navire à vapeur Edgar a de graves défauts, et graves, dit-il, pas inventés son référé plus tôt ?

Le juge des référés, M. Monier, après avoir entendu M. Harry Chatonnet et Pierre Salats, pour les parties en cause, a nommé expert M. Ravier, ancien ingénieur de la marine.

Les thermomètres monte toujours. Les quelques rayons de soleil qui ont daigné briller ces jours derniers ont augmenté de beaucoup le flot de correspondance, demandes de renseignements et commandes aux Usines Clément Bayard, de Levallois, Paris, dont les modèles 1914 ont un énorme succès. Concessionnaire à : Electricité Industrielle, 13, place de l'Hôtel-de-Ville, Le Havre.

Grave Accident du Roulage. Un Quivier a les deux Jambes broyées sous un Camion.

Un pénible accident s'est produit hier matin sur la place Humbert dans les conditions suivantes :

Vers onze heures et quart, le charretier Pierre-Edmond Baudry, âgé de 35 ans, au service de la Compagnie Nouvelle de Transports et demeurant à Gravelle, 25, rue de la Vallée, passait rue de Pleurus avec son camion chargé de 35 saumons en cuivre représentant un poids de 3,300 kilos.

Baudry conduisait le camion par la bride au tournant de la rue de Pleurus, un individu s'approcha du camion et voulut monter dessus. Le charretier le lui défendit, d'autant plus que cet homme paraissait être en état d'ivresse.

Le camion continua son chemin lorsque, tout à coup, le charretier Baudry entendit un cri et, se retournant, il aperçut l'homme en question qui venait de tomber sous la roue gauche du véhicule. Il avait les deux jambes broyées.

Aussitôt le charretier se porta à son secours, et, l'ayant relevé, l'adossa contre un pal.

On courut prévenir au poste de police de la rue Gustave-Brindeau, d'où un brancard fut envoyé pour porter le blessé. Ce dernier perdait son sang avec abondance et avait perdu connaissance.

Au poste, M. les docteurs Spindler et Feugier, que M. Jenot, commissaire de police, avait fait demander, lui prodiguèrent des soins.

Etant donné son état, son transport fut ordonné d'urgence à l'hôpital Pasteur, où il fut emmené en voiture d'ambulance.

C'est un nommé Albert-Gustave Cantais, journalier, âgé de 37 ans, demeurant rue des Riffines, n° 9.

De l'enquête à laquelle s'est livré M. Jenot, commissaire de police, qui a entendu divers témoins, notamment M. et Mme Letestu, débiteurs, à proximité de l'établissement desquels l'accident s'est produit, il résulte que le charretier Baudry se tenait bien à la tête de son attelage.

L'accident serait dû uniquement à l'imprudence de la victime.

POUR VOS COUVERTS VOYEZ LE CHOIX ET LES PRIX CHEZ GALIBERT, 146, Place de Ville, 60 MODÈLES DE 3 A 8 Fr.

Argenture et Titre sur métal extra blanc.

NOS LIVRES-PRIMES

DU "Petit Havre"

Le Jardinier

Le retour des journées clémentes a déjà provoqué la résurrection de la nature et c'est l'heure où le jardinier-amateur songe à faire la toilette du jardin, à donner ses soins aux plantes qui vont sortir



Cross-Country Grand Prix de la P.L.H.

Cette épreuve sera courue demain matin au bois de Hattat sur 13 kilomètres. Un handicap très impitoyable de distance permettra aux 30 coureurs engagés de défendre leurs chances pour les premières places.

Avant de venir dans notre région...

Caen. Or, il vient d'être accusé d'un attentat à la pudeur qu'il aurait commis dans cette ville sur un garçonnet de onze ans.

Montivilliers

États civils. — Naissances. — Du 6 février: Geneviève Lesongeur, rue Médière-Deschamps. — Du 10: Charles Recher, quartier des Lombards.

Professione de mariages

— Du 7 février: Auguste Lesneur, ouvrier d'usine, et Eugénie Hugon, journalière. — Du 11: Marius Boust, instituteur, et Notre-Dame-de-Biquetuit, et Madeleine Normier, employée.

Confreville

Liste électorale. — La révision de la liste électorale pour l'année 1914 a donné les résultats suivants: Confreville (Centre)..... 463

Harfleur

Obseques. — Hier, avaient lieu à 9 h. 30 du matin les obsèques de M. Charles de la Roche, ancien principal clerc de M. Hasselmann, notaire au Havre, dont il fut, durant de longues années, le très dévoué collaborateur.

Rolleville

Foires. — Les foires du dimanche 14 février. — Cette foire se tiendra le 23 février dans la cour de l'hôtel de l'Aubépine, tenu par M. Auguste Cousin.

Beaurepaire

Propriétaire et locataire. — Mercredi 11 courant, vers six heures du soir, M. L. G., 40 ans, conducteur de bestiaux, domicilié à Beaurepaire, est venu porter plainte à la gendarmerie de Criquetot.

Goderville

Reliures oubliées et payannes. — Par décision préfectorale du 11 février 1914, Mme Lambert, veuve Lecapelier, demeurant à Goderville, a été déclarée propriétaire de la propriété de M. Pierre Gille, jardinier au château de Grétot, Goderville, qui, en vertu de titres d'assurances obligatoires, la liquidation de leur allocation viagère avec effet du 1er février 1913.

Bretteville

Faire aux Bestiaux et aux Chevaux. — La foire, approuvée par arrêté préfectoral en date du 10 novembre 1910, se tiendra à Bretteville, le dimanche 14 février 1914, sur la place de l'Église, le lundi 2 mars prochain et sera dotée de primes en espèces pour les catégories d'animaux suivantes: — 1er prix, 15 fr.; 2e, 10 fr.; 3e, 5 fr.

La Gerangue

Incendie dans un Bois. — Mercredi 10 février, M. Auguste Baron, âgé de 25 ans, élève de la commune de Méteville, travaillant dans le bois du fond de la forêt de la Gerangue, a été surpris par un incendie qui a consumé une partie de la forêt.

Sanvic

Affaire de meurtre. — La gendarmerie de Sanvic vient de recevoir du parquet de Caen une Commission rogatoire à l'effet d'entendre la déposition d'un nommé D..., habitant depuis quelque temps à Sanvic.

Le feu a détruit des lots de bœuf...

Le feu a détruit des lots de bœuf qui avaient été vendus publiquement et du bétail. Le dégât paraît s'élever à 150 francs.

Tancarville

Délit de Chasse. — Le 10 février, vers 9 h. 45 du soir, M. Léon Courcaux, garde à Tancarville, venant de faire une tournée sur les terres dont il a la garde, a surpris le coq d'indes de M. Hancheuvre, cultivateur, ouvert sur le talus de cette cour, un individu armé d'un fusil, dans l'attente du chasseur.

Lillebonne

Haras. — Les étalons des haras du Pin, en service à la station de Lillebonne, sont arrivés. La station comprend trois étalons de demi-sang, deux de sang pur et trois de sang arabe.

Angerville-l'Orcher

Arrestation d'un vagabond. — Jeudi dernier, 12 courant, vers quatre heures du soir, les gendarmes de Criquetot, en tournée sur le territoire de la commune d'Angerville-l'Orcher, ont aperçu un individu qui se cachait dans un champ, qu'un individu avait l'aspect d'un vagabond parcourant la localité.

Beaurepaire

Propriétaire et locataire. — Mercredi 11 courant, vers six heures du soir, M. L. G., 40 ans, conducteur de bestiaux, domicilié à Beaurepaire, est venu porter plainte à la gendarmerie de Criquetot.

Goderville

Reliures oubliées et payannes. — Par décision préfectorale du 11 février 1914, Mme Lambert, veuve Lecapelier, demeurant à Goderville, a été déclarée propriétaire de la propriété de M. Pierre Gille, jardinier au château de Grétot, Goderville, qui, en vertu de titres d'assurances obligatoires, la liquidation de leur allocation viagère avec effet du 1er février 1913.

Bretteville

Faire aux Bestiaux et aux Chevaux. — La foire, approuvée par arrêté préfectoral en date du 10 novembre 1910, se tiendra à Bretteville, le dimanche 14 février 1914, sur la place de l'Église, le lundi 2 mars prochain et sera dotée de primes en espèces pour les catégories d'animaux suivantes: — 1er prix, 15 fr.; 2e, 10 fr.; 3e, 5 fr.

La Gerangue

Incendie dans un Bois. — Mercredi 10 février, M. Auguste Baron, âgé de 25 ans, élève de la commune de Méteville, travaillant dans le bois du fond de la forêt de la Gerangue, a été surpris par un incendie qui a consumé une partie de la forêt.

Sanvic

Affaire de meurtre. — La gendarmerie de Sanvic vient de recevoir du parquet de Caen une Commission rogatoire à l'effet d'entendre la déposition d'un nommé D..., habitant depuis quelque temps à Sanvic.

mairie de Bretteville, à partir de 8 heures du matin.

PROGRAMME A 10 heures du matin. — Les animaux exposés à concourir pour l'espèce bovine devront être exposés devant la mairie, pour être soumis à l'examen du jury.

Houquetot

Une jeune Domestique volageuse. — Mardi dernier, vers six heures du soir, M. Adolphe Lefebvre, âgé de 31 ans, épicière, occupé dans sa boutique, s'aperçut qu'une pile de chaussettes en tresse dites « espadrilles » avait été bousculée; il s'empressa de la remettre en ordre, mais au cours de cette manoeuvre il constata que deux paires de ces chaussettes manquaient dans le lot.

Fécamp

Conseil municipal. — Jeudi, à 8 heures, le Conseil municipal de Fécamp s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Ducloux, maire, assisté de MM. Fontbon, adjoint, et Caron, conseiller délégué aux fonctions d'adjoint.

Caen

Un soldat arriéré disparu. — Eugène Leroy, âgé de 14 ans, employé d'usine métallurgique de Dives, trouva, mercredi, sur le bord de la rivière, un paquet contenant des effets militaires. Ayant aussitôt fait part de sa trouvaille à la gendarmerie, celle-ci ne tarda pas à déclarer que ces objets appartenaient à un jeune homme nommé Delannay, domicilié à Dives, et accomplissant son service militaire au 30e d'infanterie, à Caen.

Caen

Un soldat arriéré disparu. — Eugène Leroy, âgé de 14 ans, employé d'usine métallurgique de Dives, trouva, mercredi, sur le bord de la rivière, un paquet contenant des effets militaires. Ayant aussitôt fait part de sa trouvaille à la gendarmerie, celle-ci ne tarda pas à déclarer que ces objets appartenaient à un jeune homme nommé Delannay, domicilié à Dives, et accomplissant son service militaire au 30e d'infanterie, à Caen.

Caen

Un soldat arriéré disparu. — Eugène Leroy, âgé de 14 ans, employé d'usine métallurgique de Dives, trouva, mercredi, sur le bord de la rivière, un paquet contenant des effets militaires. Ayant aussitôt fait part de sa trouvaille à la gendarmerie, celle-ci ne tarda pas à déclarer que ces objets appartenaient à un jeune homme nommé Delannay, domicilié à Dives, et accomplissant son service militaire au 30e d'infanterie, à Caen.

Caen

Un soldat arriéré disparu. — Eugène Leroy, âgé de 14 ans, employé d'usine métallurgique de Dives, trouva, mercredi, sur le bord de la rivière, un paquet contenant des effets militaires. Ayant aussitôt fait part de sa trouvaille à la gendarmerie, celle-ci ne tarda pas à déclarer que ces objets appartenaient à un jeune homme nommé Delannay, domicilié à Dives, et accomplissant son service militaire au 30e d'infanterie, à Caen.

Caen

Un soldat arriéré disparu. — Eugène Leroy, âgé de 14 ans, employé d'usine métallurgique de Dives, trouva, mercredi, sur le bord de la rivière, un paquet contenant des effets militaires. Ayant aussitôt fait part de sa trouvaille à la gendarmerie, celle-ci ne tarda pas à déclarer que ces objets appartenaient à un jeune homme nommé Delannay, domicilié à Dives, et accomplissant son service militaire au 30e d'infanterie, à Caen.

Caen

Un soldat arriéré disparu. — Eugène Leroy, âgé de 14 ans, employé d'usine métallurgique de Dives, trouva, mercredi, sur le bord de la rivière, un paquet contenant des effets militaires. Ayant aussitôt fait part de sa trouvaille à la gendarmerie, celle-ci ne tarda pas à déclarer que ces objets appartenaient à un jeune homme nommé Delannay, domicilié à Dives, et accomplissant son service militaire au 30e d'infanterie, à Caen.

Caen

Un soldat arriéré disparu. — Eugène Leroy, âgé de 14 ans, employé d'usine métallurgique de Dives, trouva, mercredi, sur le bord de la rivière, un paquet contenant des effets militaires. Ayant aussitôt fait part de sa trouvaille à la gendarmerie, celle-ci ne tarda pas à déclarer que ces objets appartenaient à un jeune homme nommé Delannay, domicilié à Dives, et accomplissant son service militaire au 30e d'infanterie, à Caen.

Caen

Un soldat arriéré disparu. — Eugène Leroy, âgé de 14 ans, employé d'usine métallurgique de Dives, trouva, mercredi, sur le bord de la rivière, un paquet contenant des effets militaires. Ayant aussitôt fait part de sa trouvaille à la gendarmerie, celle-ci ne tarda pas à déclarer que ces objets appartenaient à un jeune homme nommé Delannay, domicilié à Dives, et accomplissant son service militaire au 30e d'infanterie, à Caen.

Caen

Un soldat arriéré disparu. — Eugène Leroy, âgé de 14 ans, employé d'usine métallurgique de Dives, trouva, mercredi, sur le bord de la rivière, un paquet contenant des effets militaires. Ayant aussitôt fait part de sa trouvaille à la gendarmerie, celle-ci ne tarda pas à déclarer que ces objets appartenaient à un jeune homme nommé Delannay, domicilié à Dives, et accomplissant son service militaire au 30e d'infanterie, à Caen.

Caen

Un soldat arriéré disparu. — Eugène Leroy, âgé de 14 ans, employé d'usine métallurgique de Dives, trouva, mercredi, sur le bord de la rivière, un paquet contenant des effets militaires. Ayant aussitôt fait part de sa trouvaille à la gendarmerie, celle-ci ne tarda pas à déclarer que ces objets appartenaient à un jeune homme nommé Delannay, domicilié à Dives, et accomplissant son service militaire au 30e d'infanterie, à Caen.

Caen

Un soldat arriéré disparu. — Eugène Leroy, âgé de 14 ans, employé d'usine métallurgique de Dives, trouva, mercredi, sur le bord de la rivière, un paquet contenant des effets militaires. Ayant aussitôt fait part de sa trouvaille à la gendarmerie, celle-ci ne tarda pas à déclarer que ces objets appartenaient à un jeune homme nommé Delannay, domicilié à Dives, et accomplissant son service militaire au 30e d'infanterie, à Caen.

Caen

Un soldat arriéré disparu. — Eugène Leroy, âgé de 14 ans, employé d'usine métallurgique de Dives, trouva, mercredi, sur le bord de la rivière, un paquet contenant des effets militaires. Ayant aussitôt fait part de sa trouvaille à la gendarmerie, celle-ci ne tarda pas à déclarer que ces objets appartenaient à un jeune homme nommé Delannay, domicilié à Dives, et accomplissant son service militaire au 30e d'infanterie, à Caen.

Caen

Un soldat arriéré disparu. — Eugène Leroy, âgé de 14 ans, employé d'usine métallurgique de Dives, trouva, mercredi, sur le bord de la rivière, un paquet contenant des effets militaires. Ayant aussitôt fait part de sa trouvaille à la gendarmerie, celle-ci ne tarda pas à déclarer que ces objets appartenaient à un jeune homme nommé Delannay, domicilié à Dives, et accomplissant son service militaire au 30e d'infanterie, à Caen.

Caen

Un soldat arriéré disparu. — Eugène Leroy, âgé de 14 ans, employé d'usine métallurgique de Dives, trouva, mercredi, sur le bord de la rivière, un paquet contenant des effets militaires. Ayant aussitôt fait part de sa trouvaille à la gendarmerie, celle-ci ne tarda pas à déclarer que ces objets appartenaient à un jeune homme nommé Delannay, domicilié à Dives, et accomplissant son service militaire au 30e d'infanterie, à Caen.

Caen

Un soldat arriéré disparu. — Eugène Leroy, âgé de 14 ans, employé d'usine métallurgique de Dives, trouva, mercredi, sur le bord de la rivière, un paquet contenant des effets militaires. Ayant aussitôt fait part de sa trouvaille à la gendarmerie, celle-ci ne tarda pas à déclarer que ces objets appartenaient à un jeune homme nommé Delannay, domicilié à Dives, et accomplissant son service militaire au 30e d'infanterie, à Caen.

ON DEVIENT PROPRIÉTAIRE d'une Maison Familiale 15 ou 20 Années de Crédit. — 800 Maisons déjà attribuées. Demander l'ALBUM de la SOCIÉTÉ d'ÉPARGNE des RETRAITÉS contenant photographies et devis de maisons habitées par les abonnés.

propriétaires qui veulent 5 000 fr.

de leur terrain et M. les agents-voyers qui l'estiment à 4 000 fr. Il faudra une déclaration d'utilité publique.

M. le maire lit un rapport très étendu sur l'application de la loi du 30 juillet 1913

relative à l'assistance des femmes en couches. Il définit quelques conditions les demandes devront être adressées et à quelles obligations les mères de familles devront se soumettre pour avoir droit aux secours municipaux.

Une pétition des hôteliers, demandant que leur consommation d'eau soit considérée comme eau industrielle, est rejetée.

M. Dubas annonce que la Chambre de Commerce a décidé l'éclairage d'une rue par pompe; puis on se fera à la ville à la condition qu'elle se chargera du logement, de l'entretien et des transformations nécessaires pour le service des incendies.

M. Legros estime que la pose de l'éclairage électrique dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville

faudrait être déclinée. M. le maire répond que les riverains seraient bien de balayer tous les premiers.

M. Baumeil se plaint de l'éclairage Rue Sous-le-Bois

et demande que l'éclairage soit changé. M. le maire dit que les journaux peuvent commente les indiscretions qui sont interdites aux conseillers municipaux.

Représentation théâtrale. — Le mercredi 12 février, à 8 h. 1/2, à la Salle du Val-aux-Clercs, à Fécamp, aura lieu la représentation de Cora et Cyprien

de M. L. Imbert, succès parisien, donnée par la tournée Edmond Souché. Les deux artistes, Mlle Dhoray, des Galeries Saint-Hubert, de Bruxelles.

Cette pièce sera présentée avec décor spécial à transformations conformes à celui du Palais-Royal

à 9 h. 1/4, Cora et Cyprien. À 8 h. 1/2, le spectacle commencera par un lever de rideau de M. Hennequin.

Four les prix des places, consulter l'affiche du soir.

Froberville

La Gare. — M. Libère, chef de gare à Froberville, est nommé en même qualité à Ezy-André (Eure).

Calvados

Médecin. — M. Marcel Amont, courtier maritime à Honfleur, est décédé mercredi dans sa trentième année, après quelques jours de maladie.

Caen

Un soldat arriéré disparu. — Eugène Leroy, âgé de 14 ans, employé d'usine métallurgique de Dives, trouva, mercredi, sur le bord de la rivière, un paquet contenant des effets militaires.

Eure

Un soldat arriéré disparu. — Eugène Leroy, âgé de 14 ans, employé d'usine métallurgique de Dives, trouva, mercredi, sur le bord de la rivière, un paquet contenant des effets militaires.

Louviers

Un soldat arriéré disparu. — Eugène Leroy, âgé de 14 ans, employé d'usine métallurgique de Dives, trouva, mercredi, sur le bord de la rivière, un paquet contenant des effets militaires.

d'abord atteints par la fièvre typhoïde

et ils se rétablirent assez rapidement. Mme Langlais, terrassée à son tour en soignant ses enfants, dut s'écarter et, vers la mi-décembre, elle succomba.

M. Langlais tomba malade, toujours de la typhoïde

demeurant à Paris, quartier des Batignolles, avec son mari, rédacteur à la préfecture de la Seine, et sa femme, qui fut atteinte par la terrible maladie et dut prendre le lit.

Mme Poiret, se voyant seule, se leva puis se précipita par la fenêtre de sa chambre

deuxième étage. Quelques instants après, on découvrit dans une étroite courbe intérieure le corps de la pauvre femme, qui était tombée sur la tête d'une hauteur de quatre mètres.

L'INFORMATION

Financière, Economique et Politique 10, place de la Bourse, PARIS

Grand journal quotidien paraissant chaque jour

sur 16 pages, publié des articles des meilleurs économistes, parmi lesquels MM. Alfred Neymarck, Arthur Raffalovich, Yves Guyot, Alfred-Georges Lévy, Edmond Thierry, Auguste Savary, Pawlowski, etc.

Par sa forte organisation (télégraphique avec l'étranger)

le nombre exceptionnel de ses rédacteurs à Paris et de ses correspondants à Lille, Lyon, Marseille, Nancy, etc.

Le BULLETIN FINANCIER

Paris, 13 février. Les dispositions du marché ont été un peu meilleures, mais les affaires sont demeurées très calmes.

Le Rio-Tinto est mieux tenu 1,831.

Les dispositions du marché ont été un peu meilleures, mais les affaires sont demeurées très calmes.

Nouvelles Diverses

La Légation universelle du Rentier de Chantilly

Inconsolable depuis la mort récente de sa femme, M. Hénon-Lapume, un rentier de cinquante-sept ans, demeurant rue du Kremlin, à Brie, avait résolu de quitter la vie.

Place de la Bastille, il rencontra une habitante

de ces parages, Lucienne Nérand, une blonde de dix-sept ans, qui consentit, moyennant la promesse d'une somme de trois cents francs, à l'accompagner chez lui.

Lucienne suivit les instructions du rentier

et, le moment venu, elle lui tailla les poignets; mais elle était très émue, sa main tremblait. Elle ne réussit à faire au veuf inconsolable que des coupures sans gravité.

M. Hénon-Lapume relint la jeune femme

qui, suivant les conventions établies, voulait s'en aller; il lui dit: — Nous allons recommencer, mais en employant un autre moyen; tu vas m'étran-

TRIBUNAUX

Cour d'Appel de Rouen

Une Auto dans la Seine Samedi 7, devant la Cour de Rouen, chambre des appels correctionnels, présidée par M. Houssard, le procès intenté par le ministère public contre M. Bobos, concessionnaire du bac de Caudebec, procès dans lequel M. Védrines, constructeur à Putaux, était intervenu comme partie civile.

On se rappelle que M. Bobos, voulant empêcher

M. Védrines de débarquer parce qu'il n'était pas d'accord sur le prix de péage, avait éloigné son bac de la rive et que M. Védrines était tombé au bord du fleuve avec son auto.

Tout d'abord, la Cour a déclaré que l'acte

de M. Bobos constituait une violence volontaire et elle l'a condamné à six mois de prison avec sursis, au lieu de vingt jours, et, en plus, à 200 francs d'amende sans sursis.

La Cour a jugé en outre que M. Védrines

n'avait aucune part de responsabilité à supporter et elle lui a accordé trois cents francs pour les dommages causés à sa personne. Elle l'a envoyé ensuite sa prison devant le Tribunal civil pour les dégâts matériels occasionnés à son automobile. C'est devant un nouveau procès en perspective.

Tous les dépens des deux instances ont été

mis à la charge de M. Bobos.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Le Crime de la Remuée

La gendarmerie de Saint-Romain, a entendu jeudi M. X..., chauffeur d'automobile au Havre, dont la famille habite Saint-Romain-de-Colobos qui avait été signalé comme ayant eu à sa possession, un fusil gas transformé qu'il aurait revendu à un cultivateur de la région.

Le chauffeur a déclaré qu'en effet, il y a

une douzaine d'années il avait acheté un fusil de ce type chez M. Montmarchais, armurier à Bolbec. Il l'avait payé 15 francs.

Après s'en être servi, le fusil ne lui convenant

pas, M. X... l'avait reporté chez l'armurier qui avait consenti à le lui reprendre, en échange d'une carabine à un coup de calibre de 9 m/m. Cette arme était évaluée 25 francs, mais l'armurier se contenta d'une différence de 6 francs. Le conducteur d'auto déclara en outre que personnellement il n'avait jamais vendu d'arme au marchand de bestiaux.

Comme on le voit, l'enquête se poursuit

très activement, mais il n'apparaît pas probable que l'on soit sur la trace de ceux qui ont pu être les possesseurs de l'arme qui a servi à commettre le crime.

Sanvic

Affaire de meurtre. — La gendarmerie de Sanvic vient de recevoir du parquet de Caen une Commission rogatoire à l'effet d'entendre la déposition d'un nommé D..., habitant depuis quelque temps à Sanvic.

Feuilleton du PETIT HAVRE 122

LE Roman d'une Étoile

PAR Daniel LESUVEUR

QUATRIÈME PARTIE

PAR LA MORT, POUR LA VIE

Brut qui s'éloignait peu à peu, sauf dans les cours de ces trois hommes, marchant silencieux, sous la lune.

Les profondeurs de leurs âmes en tremblaient longtemps encore, pendant que la paix — une paix infinie, — redescendait sur les beaux Alyscamps.

Un peu de poussière humaine dans un sépulchre...

garde, elle avait d'abord marché sans prendre conscience de ce qui l'entourait.

Le décor, entrant dans ses yeux, n'allait pas jusqu'à son âme. Ce para, dont l'Huber agrandissait les perspectives, ressemblait à deux autres. Peu lui importaient les détours des allées, la façon dont les arbres se groupaient sur les pelouses.

Revoir l'enfant, — hélas ! elle ne l'espérait guère. La ploné de lui soustraire était apparue trop déterminée. Mais, du moins, rencontrer Omiroff, afin de le convaincre par ses arguments, les engagements qu'elle apportait, c'est vers quoi se tendait son regard comme sa pensée. Le reste n'existait pas.

Aussi ne saisissait-elle aucune des explications que lui donnait sa conductrice relativement à l'histoire du monastère et des jardins.

Toutefois, au moment où celle-ci lui dit: — Regardez, Madame, d'ici vous commencez à découvrir l'abbaye.

Comme ses yeux se levaient machinalement, Flaviana s'arrêta net, jetant une exclamation étouffée.

— C'est beau, n'est-ce pas, observa la jeune fille.

La visiteuse ne répondit rien, mais se remit en marche, tournant la tête de côté et d'autre, examinant le paysage que, tout à l'heure, elle ne regardait pas. Son attention, si brusquement éveillée, exprimait quelque chose d'halluciné, de troublant.

Celle qui Flatcheff avait appelée Olga, étoumée par l'allure bizarre de la dame, essaya de la faire parler, en répétant: — Vous trouvez cela beau, n'est-ce pas ?

— J'ai vu... j'ai déjà vu... balbutiait

Flaviana, — moins pour répondre que pour s'affirmer la réalité en elle-même d'une incroyable sensation. Oui, j'ai certainement vu cette allée de sapins, cet étang... Et, là-bas, cette arche couverte en deux, cette muraille couverte de lierre, sous cette tour de Soudain, elle interrogea la jeune fille: — C'est bien une abbaye en ruines ? Ce n'est pas une maison d'habitation ?

— C'est l'abbaye... le Vieux-Moutier... oui, Madame.

On ne l'habite pas, insista la danseuse ?

— Non, non, Madame. Comment voulez-vous ? De grandes salles ouvertes à tous les vents... Vous allez voir.

Elles entrèrent.

gler. Pour le dédommager, tu prendras, en l'en allant, tout ce que tu voudras emporter, je te le donne et je ne fais de tort à personne, je n'ai pas de famille. Tu seras ma légataire universelle.

Lucienne accepta et, quelques minutes après, elle serait de toutes ses forces un fardeau enroulé que le rentier s'était mis autour du cou. M. Hémond-Lapume eut quelques soubresauts, puis il rebomba sur son lit, inerte.

Lucienne, très effrayée, pensa qu'il était mort. Elle alla rapidement tout ce qu'elle trouva dans les tiroirs, argent, bijoux, valeurs — n'était elle pas légataire universelle — à — puis elle courut rejoindre ses amis de la Bastoche.

Elle alla conter son histoire à un ami, qui le décida à mettre au courant le commissaire de Gentiyl, M. Fresnel. Le magistrat eut tôt fait d'arrêter Lucienne Néant, qui, avec trois de ses amis, Gabriel Deutscher, Charles Voiret, Pierre W. her, tous âgés de dix-huit ans, était en train de dissiper royalement le patrimoine de M. Hémond-Lapume.

Lucienne protesta hautement : — Je suis sa légataire universelle ; je ne suis pas une voleuse ! Et ses trois cavaliers servants s'indignèrent en affirmant qu'ils ont été choisis par la jeune femme comme « exécuteurs testamentaires ».

Dramatique Suicide de deux Epoux Les voyageurs qui se trouvaient jeudi soir, à sept heures, en gare de Bois-Colombes, attendant le train pour Paris, ont assisté à une épouvantable scène.

Un homme et une femme de mise élégante, qui depuis quelques minutes marchaient sur le bord du quai, se sont lancés sous la locomotive du train qui arrivait en gare. L'homme fut retiré mort et effroyablement broyé. La femme n'était pas morte ; mais elle dans un état désespéré qu'on a transporté à l'hôpital Beaujon.

Les premières constatations ont permis d'établir que les désespérés ont été Paul Pourtelle, rentiers, demeurant 81, quai d'Asnières, à Asnières.

Mais jusqu'ici on ne connaît pas le mobile qui poussa M. et Mme Pourtelle à leur tragique détermination.

Arrestation de la Reine de la Cambriole En janvier dernier, une quadrangulaire de fort honnête apparence venait occuper sous le nom de Mme Perret une chambre située au cinquième étage, 2, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris. Que faisait-elle ? Quelles étaient ses ressources ? On ne savait au juste.

Celle-ci n'était autre que l'astucieuse Marie-Lucine Faivre, dont on vient de signaler les coupables exploits, recherchée par trois Parquets, et visée par une quinzaine de mandats d'arrêt pour vols, escroqueries, cambriolages et abus de confiance. Marie Faivre avait, comme on sait, trouvé un moyen peu compliqué pour se faire des rentes. Elle s'embarquait comme bonne ou gouvernante chez des bourgeois cossus ou de riches commerçants et disparaissait un beau jour en volant les tiroirs. Ainsi s'expliquent les fréquents voyages qui avaient tant intrigué ses voisins.

Comme Marie Faivre ne recevait rien du Cardinal-Lemoine ni visite ni correspondance, la police suppose qu'elle possède un autre domicile où elle se tenait en rapports avec les complices chargés d'écouler le butin dérobé au cours de ses expéditions. On a soupçonné de faire partie d'une bande spécialement organisée pour le genre d'opérations qu'elle avait adoptées.

Etat Civil du Havre Naissances Du 13 février. — Denise CAMPAGNE, rue de l'Alma, 28 ; Henri LEROY, rue Thiers, 26 ; Raymond VALLI, rue de l'Alma, 10 ; Réaée LEQUEL, rue de l'Alma, 19 ; Roger GALLAIS, rue Victor-Hugo, 104 ; Louise FERRY, rue des Remparts, 28 ; Alfred SEMIN, rue Héloïse, 4 ; Elisabeth ELOY, rue Joseph-Moïse, 75 ; Denise LEBLANC, rue Dauphine, 50 ; René MARTIN, rue d'Éretot, 132 ; Emienne GOUBERT, rue du Mont-Joy, 45 ; Alain KERISIT, rue du Général-Faidherbe, 9 ; Germain LE GOUALLEC, rue de l'Écu, 5 ; Madeleine BEHREUX, rue Ernest-Renan, 54 ; Eugène LE JUMTER, rue de l'Église, 56.

Le plus Grand Choix TISSANDIER 3, Bd de Strasbourg (tel. 25) VOITURES DÉP. 35 FR. Agent de A. TUNMER & C. ARTICLES DE SPORTS

A l'imprimerie du Journal LE HAVRE 35, RUE FONTANELLE LETTRES DE MARIAGE Billets de Naissance

DÉCÈS Du 13 février. — Raoul OBER, 59 ans, garçon de café, rue Lescaux, 28 ; DEFEZ, mort-né (masculin), rue du Toul, 9 ; Anne LE HEVRE, 19 ans, journalière, rue du Dock, 88 ; Joseph TACK, 15 ans, sans profession, rue Lemmepes, 1 ; Lucien SAVOIRET, 1 an, rue Bourdaillon, 81 ; Alice LODEMÉ, épouse LATHAM, 32 ans, sans profession, rue Félix Faure, 21 ; Georges VENIARD, 6 ans, rue de VE, lise, 58 ; Charlotte GHOT, épouse DESOINDE, 24 ans, journalière, rue Dumortier, 19 ; Ernest LEGAGNEUR, 16 ans, menuisier, 4 Harfleur.

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS Du 13 février. — Amélie FONTANES, épouse BONHORE, 51 ans, sans profession, au Havre ; Emile DELAPLANE, veuve ACHER, 77 ans, sans profession, au Havre.

Spécialité de Deuil A L'ORPHELIN, 13, 15, rue Thiers Deuil complet en 12 heures Sur demande, une personne initiée au deuil porte à domicile TELEPHONE 83

M. Robert LATHAM ; M. Edgard LATHAM ; M. Jacques et Geneviève LATHAM ; M. et Mme L. O. REEDERER ; M. LATHAM, Chevalier de la Légion d'Honneur ; M. LATHAM ; M. et Mme Georges REEDERER et leurs Enfants ; M. et Mme Charles LATHAM et leurs Enfants ; M. Paul et Jacqui REEDERER ; M. Théodore REEDERER ; M. et Mme HUFENACHT et leurs Enfants ; M. et Mme Raoul LATHAM et leurs Enfants ; M. Jean LAURENCE et leurs Filles ; M. Pierre LATHAM, enseignant de valsesau ; M. et Mme HENROTIN et leur Fille ; M. Edmond LATHAM ; M. Suzanne LATHAM ; M. et Mme Jules REEDERER, KULLMANN, REEDERER, René KULLMANN, Lionel LATHAM, Jule, ISÉLIN, DELAROCHE, MARCOTTE de QUIVIERE, Georges LECCQ.

On la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame Robert LATHAM née Alice REEDERER leur épouse, mère, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, décédée le 13 février, à cinq heures et demie du soir, à l'âge de 32 ans.

Elle vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques, service et inhumation, qui auront lieu le samedi 14 courant, à deux heures de l'après-midi.

On se réunira au domicile mortuaire, 36, rue Félix-Faure.

Les voitures stationneront place Carnot, à 1 h 1/2.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

M. et Mme F. COSSÉ, née ZÉER ; M. et Mme Yvonne COSSÉ, née ZÉER ; M. et Mme MAUBANS ; M. et Mme ZÉER, née ZÉER ; M. et Mme ARSENE PETIT ; l'Amicale de Garçons des Académies, les Parents et les Amis.

On la douleur de vous faire part de la mort du soldat Georges MAUBANS leur fils, frère, neveu, cousin et ami, décédé le 11 février, à l'hôpital militaire de Gailion, à l'âge de 20 ans et 6 mois.

Vous êtes prié de bien vouloir assister aux obsèques, service et inhumation de Monsieur Auguste ADELINÉ Médecin de 1870-71

de 70 ans, marié des Sacraments de l'Eglise, qui auront lieu le samedi 14 courant, à 1 h. 2 du soir, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 45, rue du Docteur-Surirey.

Les Familles VARIN GOURMENT GUERIN, FÉBROUX, BRIERE, LESAUX FLEURY, BACARD, DUMESNIL, RICHER, DE BEAUBRAND, BOUQUANT, GEURROY et les Amis.

Remerciez les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques, service et inhumation de Madame Veuve Juliette GOURMENT Née VARIN

M. Eugène RAMELOT, chevalier de la Légion d'Honneur et M. Eugène RAMELOT, ses frère et belle-sœur ; M. et Mme RAMELOT, ses frère et belle-sœur ; M. et Mme Victor RAMELOT, ses frère et belle-sœur ; M. Jacques RAMELOT et M. Madeleine RAMELOT, ses Parents et ses Nièces.

Remerciez les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques, service et inhumation de Mlle Irma-Léontine RAMELOT

M. et Mme Robert FRANÇOIS, née DUCLO ; M. et Mme Veuve Anicèle DUCLO, née BÉCHET ; M. et Mme Adolphe FRANÇOIS, née THOMAS ; Les Familles FRANÇOIS DUCLO, NODRET, POSTEL, BERGIERE, LAMOTTE, OLLIVIER, MEUNIER, GUBHANN, MOISSON et les Amis.

Remerciez les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques, service et inhumation de Robert-Georges FRANÇOIS

RHUM ST-JAMES Tel qu'il est fourni à la Chambre de Lords d'Angleterre, à la Cour d'Espagne et à la plupart des Maisons Souveraines d'Europe.

ce prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde.

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR

Table of shipping schedules for Havre and Trouville.

Table of shipping schedules for Havre and Caen.

Table of shipping schedules for Havre and Caen.

Table of shipping schedules for Havre and Caen.

Table of shipping schedules for Havre and Caen.

Table of shipping schedules for Havre and Caen.

Table of shipping schedules for Havre and Caen.

Table of shipping schedules for Havre and Caen.

Table of shipping schedules for Havre and Caen.

Table of shipping schedules for Havre and Caen.

Table of shipping schedules for Havre and Caen.

FORCE VIRILE UN BON REMÈDE Contre l'oppression, la toux spasmodique et les accès des vieilles bronchites, contre les crises vésicales, contre l'essoufflement, le catarrhe, l'empyème, il faut employer la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900.

GRAND-THÉÂTRE DU HAVRE Direction A. VIGUIER Samedi 14 Février Bideau 8 h. 7/8 L'IMMENSE SUCCÈS LA CHASTE SUZANNE Opérette en 3 actes, musique de Gilbert

THÉÂTRE-CIRQUE OMNIA Boulevard de Strasbourg AUJOURD'HUI CINÉMA OMNIA PATHÉ 4 h. 3/4, Soirée

ADMINISTRATION DES POSTES — La dernière levée des correspondances pour les Etats-Unis, le Canada, le Mexique, le Guatemala, Cuba, Curaçao, Costa-Rica, Equateur, Haiti, Saint-Pierre-Miquelon, Tahiti, les Iles Marquises, Guyane Française et hollandaises, République de Panama et Japon, par paquebot La-Lorraine, sera faite au Havre, bureau principal, le 14 fév., à 11 h. 30.

— La dernière levée des correspondances pour la Côte Occidentale d'Afrique, par paquebot français partant de Bordeaux, sera faite au Havre, bureau principal, le 17 fév., à 12 h. 5.

— La dernière levée des correspondances par steamer français partant de St-Nazaire pour les Antilles françaises, Guyane, Côte-Ferme et Mer du Sud, sera faite au Havre, bureau principal, le 17 fév., à 12 h. 5.

NOUVELLES MARITIMES Le nav. fr. Genevieve-Molins, all. de Hambourg à Port-Tribot, est arr. à Falmouth le 11 fév. Le st. fr. Colbert, ven. de Liverpool, est arr. à Glasgow le 11 fév.

Le st. fr. St-Philippe, ven. de Lisbonne est arr. à Palémos le 11 fév. Le st. fr. Haut-Brion, ven. du Havre, est arr. à Dunkerque le 12 fév. Le st. fr. Poullet-Cadet, est parti de Rouen le 12 fév. pour Bordeaux.

Marégraphie du 14 Février FLEINE MER 11 h. 31 — Hauteur 8 m 05 ANGOULEME 23 h. 57 — " 7 m 80 BASSE MER 7 h. — " 0 m 70 10 h. 18 — " 0 m 75

OUVERTURE DES PONTS DU HAVRE Du 14 Février 1914

JAMBARDIE 11 h. 2/2 à 16 h. 2/2 ANGOULEME 10 h. 2/2 à 15 h. 2/2 CITADELLE 6 h. 1/2 à 18 h. 1/2 BUREAU 9 h. 1/2 à 18 h. 1/2 VILLE 10 h. 1/2 à 18 h. 1/2 SOUK 10 h. 2/2 à 18 h. 2/2

Port du Havre Février Navires Entrés ven. de 12 st. ang. Pomerania, Hainfeld, St-John (N.-B.)

12 st. fr. Ville d'Oran, Messon, Rouin, etc. — st. belge Roi-Léopold, Hulsenens, Anvers

12 st. ang. Columbia, de Bonal, Billmore, etc. — st. all. Calabria, Gurgel, Antilles

12 st. ang. Modera, Côte-d'Afrique — st. ang. Skjagack, Saville, Blyth

12 st. ang. Bantonia, Holt, Southampton — st. fr. St-Brieux, Josselin, St-Brieux

12 st. fr. La-Bière, Vaynpre, Honleur

POUR MANGER DES POIS TENDRES LES PETITS POIS MARQUÉS PRÉPARÉS À L'ÉTOUFFÉE MARQUE DU CUISINIER MARMITE

Le 12 : st. ang. Ravensworth, Brook, Copsewood, Fraternité, Davaum ; st. fr. Genevieve, Poullet-Cadet, Amis ; st. holl. Albatros ; st. norw. Atlas-Fredrich ; st. suéd. Bianda ; st. norw. Alf ; st. esp. Rapido ; st. dan. Alexander-Shakoff.

Le 13 : st. fr. A-Capel, Eglantine ; st. ang. Corvalla ; st. norw. Advance ; st. dan. Eglonin.

Navires à Quai 13 Février, à 5 heures du soir PARTIE RÉSERVÉE AUX YACHTS

Oranada Louise-Alice Vixir Lady-Marlette Lucile Yverdi Joyeuse

Basin de Commerce QUAI D'ORLÉANS

Basin de la Citadelle DARSE NOB DARSE SUD

Basin de la Citadelle QUAI COBERT

Basin de la Citadelle QUAI FRISSARD

Basin de la Citadelle QUAI COBERT

Basin de la Citadelle QUAI FRISSARD

Basin de la Citadelle QUAI FRISSARD

Basin de la Citadelle QUAI FRISSARD

Basin de la Citadelle QUAI FRISSARD

Basin de la Citadelle QUAI FRISSARD

BULLETIN DES HALLES MERCURIALES HAVRE, (Marché Notre-Dame) le 13 février.

Table of market prices for various goods.

Table of market prices for various goods.

Table of market prices for various goods.

Table of market prices for various goods.

Table of market prices for various goods.

Table of market prices for various goods.

Table of market prices for various goods.

Table of market prices for various goods.

Table of market prices for various goods.

Table of market prices for various goods.

Table of market prices for various goods.

Table of market prices for various goods.

Table of market prices for various goods.

Table of market prices for various goods.

CYCLISTES DEMANDER au Grand Garage Georges Lefebvre 89 à 95, Cours de la République - HAVRE

DENTISTES SOLIDES BIEN FAITS par M. MOTET, DENTISTE 52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse

TISANE DU BON PASTEUR D'un goût très agréable, se recommande pour la guérison des Toux, Rhumes, Bronchites, Grippe

NOUVELLES CRÉATIONS Filament étiré en spirale FABRICATION FRANÇAISE La Lampe Osram 12 Watt

GRIPPE, TOUX Courbature La GRIPPE, la TOUX sont soulagées immédiatement et guéries en vingt-quatre heures par les CACHETS KARL

VOTRE INTÉRÊT est d'acheter votre EAU DE COLOGNE Aux Caves Phénix

ONZE GRANDS PRIX HORS CONCOURS RHUM CHAUVET ARÔME. FINESSE INCOMPARABLES

Table with 2 columns: Mois, Cotes (Préc., Jour, Matin, Soir) for various commodities like coffee and sugar.

AUX HALLES CENTRALES (Pavillons 3 et 4) M. LAVENU Boucher Charcutier, à l'avantage d'informer le public qu'il s'est associé avec un grand éleveur de porcs du Calvados

CAVES GÉNÉRALES Eaux-de-Vie d'Algérie Eau-de-Vie d'Algérie, trèfle bleu. Le litre nu 2 50

Table with 2 columns: Mois, Cotes (Préc., Jour, Matin, Soir) for various commodities.

EN VENTE dans nos Bureaux et chez nos Dépositaires HORAIRES DU SERVICE D'HIVER des Chemins de Fer de l'ÉTAT

STENO-DACTYLOGRAPHES Secrétaires rapides, connaissant les usages et les termes commerciaux des langues: Comptables, Tenue de livres, hommes et dames

PLUS QUE 2 JOURS A profiter de la Jolie Montre en Or donnée au 1/5 de sa valeur par l'état, 40, rue Voltaire

IMPRIMERIE du Petit Havre 35, Rue Fontanelle, 35 IMPRESSIONS COMMERCIALES, ADMINISTRATIVES et INDUSTRIELLES

Table with 2 columns: Mois, Cotes (Préc., Jour, Matin, Soir) for various commodities.

VENTES PUBLIQUES Le Jeudi 26 Février 1914, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, Docks Entrepôts, 5 et 10<sup>e</sup> sections

ON DEMANDE un Jeune Homme âgé de 25 à 30 ans pour faire de la représentation et travail de bureau

VOLETS MÉCANIQUES en fer et bois Systèmes Brevetés RENOARD, Constructeur 58, Rue de l'Église, 58

CYCLISTES! Avant d'arrêter votre choix, voyez la Nouvelle LABOR, mod. course, livrée en novembre 2 pipe et axe à broche

VERMOUTH FLORE Bitter TOPAZE Choix extra Vente en Gros: P. DANVERS, Havre

VANNERIE A. DRIEU 2, rue Jules-Lecœur, - Havre Artisans de Voyages, Bouteaux, Moisés, Layettes

Table with 2 columns: Mois, Cotes (Préc., Jour, Matin, Soir) for various commodities.

AVIS DIVERS Les petites annonces AVIS DIVERS, maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50

ON DEMANDE de très Bonnes CORSAGIÈRES AU PRINTEMPS, 93, rue de Paris

ON DEMANDE DAME SEULE comme Concierge pour des meilleures références. S'adresser au bureau du journal

ON DEMANDE une Bonne pour maison bourgeoise sérieuse, ayant très bonnes références

ON DEMANDE une Jeune Bonne de 14 à 15 ans, au Comptoir de la rue du Champ-de-Foire

JEUNE HOMME étranger cherche Chambre et Pension dans Famille particulière

A LOUER BEAUX BUREAUX & MAGASINS Installation moderne. Libre de suite

A VENDRE COFFRE-FORT et MEUBLES de bureau S'adresser 20, rue Pieuvre

M. CIRCE Célèbre Médecin de Paris Sujet merveilleux reconnu par les plus hautes autorités de Paris

MALADES UNE RELIGIEUSE des hôpitaux a trouvé une méthode pour guérir par les plantes les maladies nerveuses

Fonds de Commerce à vendre Environs du Havre ÉPICERIE-DÉPOTAYER place 7,000 fr.

Table with 2 columns: Mois, Cotes (Préc., Jour, Matin, Soir) for various commodities.

IMPORTANT MANUFACTURE de Chapeaux Modes faisant Fournitures pour Modes et Chapeaux cherche Voyageur en titre

Table with 2 columns: Mois, Cotes (Préc., Jour, Matin, Soir) for various commodities.

REPRÉSENTANTS Demandés par ancienne Maison de Bordeaux (Vin et Spiritueux) S'adresser en indiquant références: F. 63, AGENCE HAVAS, Bordeaux

ON DEMANDE VOYAGEUR pour alimentation, épicerie, magasins. Ne devra s'occuper de rien d'autre

BULLETIN des HALLES Table with multiple columns: COMMUNES, DATES, Sacs, Prix, etc. for various commodities.